

[REDACTED], geek, épicurien, imprimeur 3D, créateur de mèmes, prêteur d'objets en tout genre, Léodagan de Carmélide local et collègue central dans la vie du site de Lyon a été licencié pour des motifs que nous considérons disproportionnés, à fortiori pour caractériser une faute grave.

Contexte

Un échange entre [REDACTED] et un client sur le discord OVH à été partagé par un observateur sur la mailing list publique *sd-pro*.

Le soir même il était mis à pied puis licencié sans préavis à l'issue d'une procédure disciplinaire expéditive.

RE: [sd-pro] Re: [cloud] RE: cout RAM / prix Cloud Message

From: [REDACTED]

To: Octave Klaba <octave.klaba@ovh.com> , [REDACTED]

Cc: sd-pro@ml.ovh.net <sd-pro@ml.ovh.net> , [REDACTED]

Reply-To: sd-pro@ml.ovh.net

Date: 2026-02-23 13:01

Quand aurons-nous des précisions sur les changements concrets ? On dirait que le personnel est complètement perdu !

<https://x.com/olesovhcom/status/2025255809135870192> Following this message, game range also affected by price increase?

I don't understand Octave's communication on X. it makes no sense to me. ever.

Comment montrer son désaccord ?

Pour manifester notre désaccord, nous organisons un débrayage,
le mardi 21 avril 2026, de 14h à 15h.
Le principe est simple : pas de travail pendant 1h (ou plus si affinité).

Rendez-vous donc au 8ème étage, où nous passerons un moment convivial pour discuter, faire quelques jeux et bien sûr manger du comté comme si [REDACTED] n'était jamais parti !

Pourquoi ?

- Montrer notre soutien à [REDACTED] et exiger sa ré-intégration (#OnVeutDuComté)
- Exprimer notre mécontentement quant au mauvais traitement de nos collègues
- Se mobiliser pour que ce traitement injuste ne se reproduise pas
- Permettre à nos élus de faire remonter le sujet en réunion CSE avec la direction

J'ai des questions !

Ai-je le droit de faire grève ?

Bien sûr ! C'est un droit. C'est donc légal et personne ne peut vous reprocher d'avoir fait usage de ce droit.

... même si je ne suis pas syndiqué ?

Absolument, ce droit est valable pour tous les salariés, il n'est pas conditionné à l'appartenance à un syndicat.

Qui dois-je prévenir ?

Légalement ? Personne. En pratique et si vous le souhaitez, vous pouvez par exemple prévenir vos collègues directs et mettre "En grève pour [REDACTED]" dans votre status webex.

et comment le déclarer ?

Légalement encore, vous n'avez pas à le saisir dans un outil quelconque de l'entreprise. Votre hiérarchie peut vous le réclamer, mais pas vous y obliger.

Comment reprendre le travail après ?

C'est à vous de voir 😊

Il n'y a pas de procédure spéciale, on s'installe sur le PC et on reprend là où on en était !

Serais-je payé quand même ?

La grève suspend votre contrat. Vous ne travaillez plus, vous n'avez plus de supérieur hiérarchique, mais vous n'avez également plus de salaire. Une retenue proportionnelle sera faite

Besoin de plus d'info sur le droit de grève ? Flashez ce code :



Réponse du rébus :